

**Comité régional de l'Installation et de la Transmission Grand Est
16 avril 2025**

Le comité régional de l'installation et de la transmission s'est réuni le 16 avril 2025 à l'Hôtel de Région à METZ (57), sous la co-présidence de Béatrice MOREAU, Vice-présidente à l'Agriculture, Viticulture et Forêt de la Région Grand Est et de Pierre BESSIN, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est.

Étaient présents :

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>ORGANISME</i>
AMBOIS	DIDIER	MSA LORRAINE
BAILLY	XAVIER	JEUNES AGRICULTEURS GRAND EST
BASSE	HUBERT	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST
BESSIN	PIERRE	DRAAF GRAND EST
BLONDEL	ANNE-SOPHIE	REGION GRAND EST
BONNET	VALERIE	REGION GRAND EST
BOUCQUEMONT	JULIEN	JEUNES AGRICULTEURS DE LA MARNE
CHARUE	LAURENT	CREDIT MUTUEL – DIRECTION REGIONALE OUEST
CHMITELIN	LAURENE	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE
CLAVEL	ANTOINE	JEUNES AGRICULTEURS GRAND EST
COLNE	SIMON	REGION GRAND EST
CUNIN	STEPHANIE	REGION GRAND EST
DJADOUR	INES	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST
DUCRET	BENOIT	SAFER GRAND EST
EULRY	PHILIPPE	CERFRANCE MOSELLE
HELLUY	BERNARD	MSA
HENRY	ANNE-LISE	TERRE DE LIENS
HUMBERT	AUORE	CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES
JEUDY	OLIVIA	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST
KLEIN	FRANÇOIS	DDT DE HAUTE MARNE
LACHMANN	MICHAEL	CFG ALSACE
LAEMMEL	PIERRE-LUC	ARDEAR GRAND EST
LANDRAULT	FANNY	ENORGA
LAPON	SANDRINE	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
LEROY	LAURENT	BPALC
LESELLIER	FRANCOIS	BIO EN GRAND EST
LOING	ANGE	CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE
MARCHAL NGUYEN	REGINE	DRAAF GRAND EST
MATER	CYRIL	CIC EST
MAYAUX	REMI	ARPAI GRAND EST
MONASSON	ANNE	REGION GRAND EST
MONTAGNE	ROMAIN	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE
MOREAU	BEATRICE	REGION GRAND EST
MOUSSU	JEAN-PHILIPPE	CERFRANCE CNEIDF
MULLER	LUC	CONFEDERATION PAYSANNE GRAND EST
NICOLAS	LUCIE	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE
NONDIER	JONATHAN	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE
OURY	FRANCIS	EPLEFPA VOSGES
PERIN	THOMAS	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE
PIERRON	CLAIRE	VIVEA
ROBERT	PASCALINE	CERFRANCE VOSGES
ROUSSEL	ETIENNE	DRAAF GRAND EST
ROYET	NATHALIE	EPLEFPA 54

SCHARSCH	JULIEN	BIO EN GRAND EST
SCHELCHER	MARTIAL	CONSEIL DES CHEVAUX DU GRAND EST
SEGAULT	FLORIAN	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MEURTHE ET MOSELLE
SIMON	MARIE CELINE	JEUNES AGRICULTEURS GRAND EST
THINES	JULES	JEUNES AGRICULTEURS GRAND EST
THOMAS	FRANCE	CFPPA OBERNAI
THOMAS	PHILIPPE	FR CUMA GRAND EST
TONIN	MAGALY	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
TRIBOLET	LAURENCE	ASP – DIRECTION REGIONALE GRAND EST
VAUCHER	LAURENT	CR GRAND EST
VIARD	CAROLINE	LYCEE AGRICOLE DE CHATEAU SALINS
VIEL	JULIETTE	REGION GRAND EST
VIGREUX	BENOIT	DRAAF GRAND EST
VILLEMIN	MICHAEL	ASP – DIRECTION REGIONALE GRAND EST
WENDLINGER	LAURENT	REGION GRAND EST

Étaient excusés :

NOM	PRENOM	ORGANISME
		DDT DES VOSGES
CHEVALLIER	GREGORY	EPLFPA DE LA MEUSE
DAL MOLIN	ANNE	MSA MARNES ARDENNES MEUSE
DAVID	LAETITIA	REGION GRAND EST
DE LE VALLEE	ALEXANDRA	EPLFPA DE CHALONS EN CHAMPAGNE
DUMONT	JEROME	DEPARTEMENT DE LA MEUSE
EHRHART	GILLES	ASSOCIATION DES VITICULTEURS D'ALSACE
FLOQUET	CONSTANT	ADASEA DE LA MARNE
GRASMUCK	NICOLAS	CERFRANCE MOSELLE
KHIROUNI	CHAYNESSE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE
LAMOTTE	PIERRE	REGION GRAND EST
LE HENAFF	ELISE	LA COOPERATION AGRICOLE GRAND EST
PAGNIEZ	EMMANUELLE	CREDIT MUTUEL – DIRECTION REGIONALE NORD
PICHERY	PHILIPPE	DEPARTEMENT DE L'AUBE
ROZE	JEAN-MARC	DEPARTEMENT DE LA MARNE
TOURNADE	ANNE	ASSOCIATION DES VITICULTEURS D'ALSACE
VANNON	FRANÇOIS	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES
VENNER	SYLVIE	CERFRANCE ALSACE
VINCENT	GERALD	DRAAF GRAND EST
WEITEN	PATRICK	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
WORMSER	PAUL	MSA SUD CHAMPAGNE

L'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. Bilans 2024
2. Politique en faveur de l'installation en agriculture en 2025 en région Grand Est
3. Points d'actualité
4. Points divers

Les différents points de l'ordre du jour sont abordés selon le diaporama figurant en annexe 1.
Le référentiel des prix pour l'année 2025 est joint en annexe 2.

Les points mentionnés ci-dessous viennent compléter la présentation et précisent les principaux débats et discussions ayant eu lieu au cours du CRIT.

1. Bilans 2024

- Etat des lieux : Les diapositives 6 à 18 ont été transmises par la MSA afin de présenter l'état des lieux de la population des exploitants agricoles du Grand Est et son évolution sur la période 2020-2024 et de faire un état des entrées et sorties sur la période 2018-2022.

Béatrice Moreau note le ratio moyen constaté par la MSA de 7 entrées pour 10 sorties sur la période 2018-2022 au niveau du Grand Est.

Terre de Liens souhaiterait avoir des données sur l'évolution du nombre d'exploitations.

- Point Information Transmission :

La Chambre régionale d'agriculture du Grand Est (CRAGE) présente le bilan de l'année 2024.

Le nombre de 1^{ers} rendez-vous réalisés en PIT est en baisse en 2024 par rapport à 2023. Il est précisé que la réforme des retraites a pu avoir une influence sur cette baisse de fréquentation.

Il est à noter également que le sujet de la transmission reste sensible. Il est important que tous les partenaires orientent les cédants le plus tôt possible vers les PIT.

Terre de Liens indique orienter des futurs cédants vers le PIT et aimerait avoir un retour pour savoir si ces personnes ont finalement bien contacté un PIT.

La CRAGE précise que, d'après les retours de questionnaires complétés après rendez-vous, une très faible part (moins de 1%) des personnes reçues en PIT déclarent avoir été orientées par un organisme autre que le réseau Chambre ou la MSA. Ce sujet pourra faire l'objet d'un point spécifique lors de l'assemblée générale PIT Grand Est. Le partenariat entre structures doit entrer dans les habitudes. La mise en place de France services agriculture vise à structurer les relations de partenariat.

- Point Accueil Installation :

L'ARPAI présente le bilan de l'année 2024 des PAI.

Comme depuis 2022, le nombre de rendez-vous réalisés est en baisse en 2024.

Les points suivants sont relevés pour 2024 :

- 9% de porteurs de projet éligibles (conditions d'âge et de diplôme) aux aides à l'installation indiquaient ne pas prévoir de demander ces aides. Pour mémoire, en 2023 la proportion était de 7%.
- 49 % des personnes se présentant au PAI ont un projet incluant de l'élevage. La part de projet avec élevage était similaire en 2023 mais légèrement plus importante sur 2022 (53%) et 2021 (54%).

- Aides à l'installation :

Pierre BESSIN s'interroge sur la baisse de la proportion de femmes entre l'étape du rendez-vous en PAI et celle de l'obtention des aides à l'installation.

2. Politique régionale en faveur de l'installation en agriculture

Concernant l'appel à candidature pour les prestations du volet 5, l'ARDEAR souhaiterait qu'une attention particulière soit portée sur les connaissances des spécificités du territoire et les capacités à réaliser les prestations de conseil des nouvelles structures mentionnées dans la diapositive 53.

Jeunes Agriculteurs Grand Est (JAGE) s'interroge également sur les modalités de réalisation des conseils, en présentiel ou par visioconférence, et partage l'importance d'une bonne connaissance des spécificités du territoire par les structures agréées.

La DRAAF indique qu'une attention particulière sera portée sur ces points, au niveau du cahier des charges mais également lors de l'instruction des demandes d'agrément.

Bio en Grand Est indique avoir été interpellé par rapport à des inscriptions au RDI payantes dans certains départements.

La DRAAF précise que l'inscription au RDI est gratuite. Par contre des prestations de conseil payantes mais non obligatoires peuvent être proposées avant l'inscription au RDI pour améliorer la rédaction de l'offre.

La CRAGE demande si une prolongation du financement des rendez-vous PIT par la Région Grand Est est prévue.

Béatrice Moreau rappelle que la mise en place de France services agriculture (FSA) devait intervenir en 2025 et que les PIT devaient de fait disparaître au profit des guichets FSA. La Région Grand Est n'a donc pas inscrit de financement pour les PIT au budget 2025. Un arbitrage

budgétaire est attendu pour savoir si la prolongation du financement régional sera possible en 2025.

Accompagnement à l'attractivité des métiers et à l'émergence de projet :

Dans une logique d'interconnaissance, il a été proposé à chacun de faire part des accompagnements proposés sur ces sujets :

- L'ARDEAR, Terre de Liens et Bio en Grand Est ont mis en place une formation émergence depuis 2 ans avec un financement CASDAR. Il s'agit de travailler en amont, avec des porteurs d'idée sans projet concret, pour les aider à se confronter au métier. Un accompagnement en petit groupe, presque individuel, est proposé.
1 session a été réalisée sur le territoire Champagne Ardenne et une prochaine session est prévue en octobre 2025 sur le territoire Lorraine.
- Nathalie ROYET indique que des forums des métiers sont organisés au sein des établissements scolaires.
Le Camion du Vivant sera par ailleurs présent sur le prochain forum organisé par l'EPLEFPA 54 puis à l'EPLEFPA de SOMME-VESLE et en septembre à la Foire de Châlons.
- La CRAGE apporte des éléments d'information :
 - le réseau des Chambres se mobilise sur les déplacements du Camion du Vivant au sein du Grand Est,
 - une réflexion est en cours sur la création d'une boîte à outils pour permettre une information exhaustive des porteurs de projets selon leur situation et l'avancée de leur projet,
 - le dispositif « 1 jeune 1 solution » est une opportunité de faire mieux connaître les métiers de l'agriculture et de voir émerger des installations.
- L'ARDEAR présente les évolutions du Répertoire des savoir-faire paysans avec la mise en place d'une plateforme en ligne pour favoriser les mises en contact entre porteurs de projets et cédants mais également faciliter l'émergence de projet.
- JAGE indique que le réseau JA met en place et participe à de nombreux forums et événements autour de l'installation, de la transmission et de la promotion du métier.
- Béatrice Moreau rappelle l'existence du réseau des Ambassadeurs métiers du Grand Est coordonné par la Région.

Bio en Grand Est s'interroge sur la formation des accueillants lors de stages en exploitation. Il est important de s'assurer des compétences des maîtres de stage.

Il est précisé par la CRAGE que des formations spécifiques sont mises en place.

Terre de Liens attire l'attention sur la reprenabilité des fermes et sur l'importance de conserver des structures à taille humaine en évitant les agrandissements excessifs.

La CRAGE précise qu'au niveau du réseau des Chambres d'agriculture, un accompagnement est fait quelle que soit la taille du projet, selon le souhait des jeunes et des cédants. Ce qui est important c'est la viabilité des projets.

La Confédération paysanne précise qu'il faut travailler sur l'attractivité des métiers mais qu'il est important de ne pas cacher les aspects négatifs et les difficultés rencontrés par les agriculteurs.

3. Points d'actualité

Enquête reprenabilité des exploitations en Grand Est

L'étude porte sur le point de vue des partenaires de l'installation sur la reprenabilité des exploitations en Grand Est et sur les difficultés rencontrées par les cédants, les repreneurs et les conseillers. Les dimensions économiques, techniques, juridiques, financières, sociales et humaines sont abordées. L'étude a mis en évidence des pistes de travail.

La DRAAF propose d'analyser en quoi les nouveaux outils issus du PACTE et de la LOI d'orientation répondent aux attentes exprimées à travers l'enquête. Les membres du CRIT qui le souhaitent seront invités à travailler prochainement sur le sujet.

JAGE note que le volet humain est régulièrement ressorti des enquêtes. Un travail devrait être mener sur ce sujet en particulier.

Loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture

La DRAAF et la Région précisent qu'un groupe de travail sera proposé pour la mise en place de FSA au niveau du Grand Est dès que cela sera possible et notamment lorsque les textes d'application seront parus.

La MSA souhaite être associée notamment pour travailler sur le volet social de FSA.

Outils d'aide au financement des projets d'installation

Béatrice Moreau souhaiterait mettre en parallèle le nombre d'entrants avec le nombre d'aide complémentaire Jeunes Agriculteurs (ACJA) accordées chaque année.

La SAFER apporte les précisions suivantes concernant le fonds ELAN :

- Un budget de 38 millions d'euros est prévu au niveau national
- Le financement ne porte que sur le foncier
- Des plafonds de mobilisation des fonds ont été fixés au niveau national :
 - o maximum 40 % de projets en grandes cultures
 - o 5 % de cultures pérennes
 - o 40 % pour des projets d'installation dont des projets hors du cadre familial
 - o 70 % des projets incluant des actions liées à la transition agro-écologique et au moins 20 % de projets AB
- Il est prévu des baux de 25 ans avec la possibilité de rachat à partir de 10 ans.

JAGE s'interroge sur le montant du fermage et le coût pour le porteur de projet. La SAFER précise que le montant du fermage est basé sur les barèmes préfectoraux et qu'il n'y a pas de coût pour le porteur de projet. Le prix de revente en cas de rachat ultérieur par le fermier est établi à l'avance dans la convention de portage.

Terre de Liens interroge sur la transmissibilité du bail portant sur des surfaces bénéficiant du portage. La SAFER précise que dans le cas d'une reprise à l'identique par un nouveau repreneur, ce dernier pourrait également bénéficier du fonds ELAN.

4. Points divers

Référentiel de prix 2025

Aucune remarque n'ayant été formulé sur le projet de référentiel, celui-ci est considéré comme validé.

Paiement du solde des Dotations Jeunes Agriculteurs (DJA)

JAGE s'inquiète du changement de règles de contrôle du programme d'investissement par rapport au décret et aux instructions techniques nationales annoncés. Les simplifications envisagées ne semblent pas avoir été toutes retenues contrairement à ce que laissait penser l'instruction technique parue en août 2024. JAGE se demande comment vont être traités les dossiers de demande de solde.

Région et DRAAF suivent le sujet de près et ont fait remonter les problématiques et les attentes.

La séance est levée à 16h45.